

VŒUX MUNICIPAUX 2019

Allocution de Monsieur le Maire

Samedi 12 janvier 2019

Monsieur le Curé, (si présent)

Madame la Députée, (si présente)

Monsieur le Sénateur, (si présent)

Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux (si présents)

Monsieur le Président de Vichy Communauté, (si présent)

Mesdames, Messieurs les Maires, (si présents les citer nominativement)

- M. Michel Aurambout, maire de Busset
- M. Franck Gonzales, maire de Charmeil
- M. Patrick Montagnier, maire d'Abrest
- M. Jean-Jacques Marmol, représentant M. Aguilera, Maire de Vichy
- M. Bernard Planche, représentant M. François Sennepin, Maire de Bellerive sur Allier
- M. Lambinet, représentant M. Garcia, Maire de Ris

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants de la Gendarmerie, (si présents)

Mesdames, Messieurs les représentants du Corps des Sapeurs-Pompiers,

- M. le lieutenant Jean-Michel Raymon, chef de corps du centre de Saint-Yorre

Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants d'Associations,

Mesdames, Messieurs les agents municipaux,

Mesdames et Messieurs,

Chers enfants de notre école,

Chers administrés et chers amis,

Les années passent, se succèdent, et contrairement à l'adage bien connu, ne se ressemblent pas pour autant... Ainsi donc nous voilà de nouveau réunis dans cette salle où j'ai plaisir, entouré d'un conseil municipal pour moitié renouvelé, à vous accueillir pour cette cérémonie des vœux qui nous est chère...

Comme j'ai pu le dire dans le passé, chaque fin d'année est pour nous l'occasion de refermer ensemble un livre. Livre dont nous nous sommes efforcés au fil des jours et chacun à notre place, de noircir les pages du mieux que nous l'avons pu, même si, vous comme moi, n'avons maîtrisé, bien loin de là, aucune des lignes qui ont fait 2018.

A peine en prenons nous conscience que déjà 2019 et ses 12 feuilles blanches qu'il nous appartient d'écrire se présentent à nous, avec comme chaque année plein de bonnes résolutions que nous tiendrons plus ou moins, même si reconnaissons-le ce sera certainement moins que plus !

Comme l'a dit Isaure de St Pierre, « *une fatalité s'attache à toutes les bonnes résolutions, c'est qu'on les prend toujours trop tôt* ».

A nous donc de les prendre au bon moment afin que cette nouvelle année soit pour tous, individuellement mais aussi collectivement, le millésime qui voit nos rêves et nos aspirations les plus intimes se réaliser.

C'est en tout cas le souhait qui était le mien, quand il y a quelques jours, en cette matinée d'un dimanche pluvieux, veille de Noël, j'ébauchais ce qui devait être mon propos de ce matin.

A cet instant là, mes premières pensées allaient à nos mariolais, qui, durant l'année écoulée, ont été arrachés à l'affection des leurs, et par la même occasion à la nôtre.

Ces jours-ci particulièrement, je mesure très personnellement comme vous le savez, la douleur de ceux et celles d'entre vous qui ont vécu le déchirement causé par la perte d'un être cher, qu'il s'appelle Philippe, Pierre, Olivier, Jacques ou encore Joseph.

A la pensée toute spéciale que j'ai pour Olivier, avec qui j'ai parcouru un grand bout de chemin à l'époque des beaux jours de l'U.S Mariol, et pour qui j'avais une profonde estime, vous me permettrez d'associer la mémoire du petit Yanis, notre si jeune voisin bussetois dont le départ beaucoup trop précoce a laissé dans notre école un vide immense que nul n'est encore parvenu à combler.

Face à ce qui restera toujours un drame pour les familles concernées, les plus pragmatiques assureront que tout cela n'est que normalité. Le cycle de la vie paraît-il...

Quand les uns s'en vont, d'autres arrivent...

Alors bienvenue aux arrivants... Bienvenue à Nolan, Heyden, Lou, Jules, Loucas et Jasper, qui tout au long de 2018, sont venus grossir nos rangs, et félicitations de nous tous aux parents de ces jeunes petits mariolais qui représentent, ne l'oublions pas, une part de l'avenir de notre commune.

L'avenir de Mariol passe aussi par l'évolution de sa population.

Il n'aura échappé à personne, et la presse locale s'en est tout récemment fait l'écho, que celle-ci a progressé de 4,33%.

Aussi, en votre nom à tous, j'ai plaisir à souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles ayant élu domicile sur notre territoire, et à les assurer du plaisir qui est le notre de les accueillir dans notre petite communauté villageoise.

Derrière cette réalité se cache la difficulté qui est la mienne aujourd'hui de pouvoir répondre favorablement aux nombreuses demandes d'achat ou de location immobilières qui quotidiennement me parviennent en mairie.

Preuve est donc que notre village, malgré ses défaillances et ses faiblesses, attire encore, n'en déplaise aux oiseaux de mauvaise augure qui se complaisent à vouloir faire passer notre lieu de vie pour un tas de ruines...

Contre vents et marées, Mariol résistera... Soyez-en sûrs !

2018 se trouve donc maintenant derrière nous...

Pas davantage que les années précédentes je n'ai envie de me retourner outre mesure sur les évènements passés, qu'ils soient nationaux ou internationaux...

Vous n'êtes pas venus pour cela, et l'ensemble des médias, toujours très prolixes, se sont largement chargés d'en relater les principaux faits.

Je vous y renvoie donc pour tout ces sujets aussi divers que variés que sont l'abandon du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes, la réélection de Poutine à la présidence de la fédération de Russie, le réchauffement des relations entre les 2 Corées, le mariage princier outre Manche, la 2^{ème} étoile sur le maillot de l'équipe de France de football, l'affaire Benalla, la disparition de grandes figures nationales telles que Bocuse, Aznavour, Horner ou Gildas, ou encore le départ de Nicolas Hulot du gouvernement...

Plus sérieusement, et parce qu'ils nous ramènent à une réalité que nous ne pouvons occulter, il est sans doute de notre devoir, en tant que citoyens comme en tant qu'élus de la république, de garder en tête qu'hier comme aujourd'hui, nous sommes encore confrontés à des fléaux face auxquels il nous faut rester lucides.

C'est le terrorisme sous ses différentes formes... Trèbes et le sacrifice admirable du lieutenant Beltrame... Strasbourg hier et son marché de Noël rougit du sang d'innocentes victimes...

Ce sont les caprices d'une planète qui se réchauffe et qui nous montre, tant est qu'il en soit besoin, qu'il nous revient aujourd'hui de payer la facture des erreurs de notre passé.... Inondations meurtrières du sud de la France, gigantesques incendies de Grèce, de Californie....

C'est enfin la certitude qui doit être la nôtre, que la paix, cette paix que nous chérissons plus que tout, reste bien fragile à l'échelle du monde.

Le faste déployé, à juste titre d'ailleurs, à l'occasion des cérémonies du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale a eu le mérite de nous en faire prendre conscience, du moins je l'espère.

Enfin dernièrement, tout un chacun a pu constater la prédominance de la couleur jaune, alors même que la France se souvient de mai 68, un demi-siècle après...

Fallait-il cet électrochoc pour que le législateur réalise enfin qu'il lui faut revoir sa copie... ?

Certes les choses établies ne peuvent changer d'un seul coup de baguette magique du jour au lendemain.

Certes il faut redresser l'économie de la France, mais encore faudrait-il que tous les rouages de l'état accompagnent la nécessaire transition qui doit être la sienne, sans pour autant laisser le peuple sur le bas-côté...

Il semble plus que jamais indispensable que les pouvoirs publics reprennent la main sur les principales entreprises de service, et par là même redéploye ces mêmes services sur l'ensemble du territoire national, et en particulier sur les territoires ruraux tels que le nôtre.

Des chemins de fer à la Poste, de Renault aux grands groupes d'assurance, ne doit-on pas regretter que seul le profit exigé par des actionnaires toujours plus gourmands se fasse au détriment du service proposé aux usagers... ?

Faudrait-il se résigner au fait que seul un président d'un grand pays de l'est a su, à une époque pas si lointaine, montrer la bonne méthode plutôt que de faire les yeux doux à des industriels toujours plus exigeants... ?

Pourquoi, en France, ceux qui travaillent à la prospérité et au développement de leur patrie, qu'elle soit de naissance ou de cœur, ne pourraient-ils pas marcher la tête haute... ?

Des « jours heureux » du programme du Conseil National de la Résistance de 1943, forte est la tentation de passer à « l'indignez-vous » de Stéphane Hessel....

Alors oui, c'est vrai... Je m'indigne, et je sais ne pas être le seul.... J'avoue même en retirer une certaine fierté...

Au-delà de ma vision politique des choses dont je ne crois jamais avoir fait mystère, j'ai profondément confiance en l'humain. Et je reste convaincu qu'il faut avoir recours à toutes les énergies, quelles qu'elles soient, pour peu qu'elles soient constructives.

En 1778, Jean-Jacques Rousseau disait : « Il n'y a pas de véritable action sans volonté ». Alors je vous en conjure, soyons des volontaires de l'avenir...

Volontaire, je peux vous assurer, et sans fausse modestie, qu'il faut vraiment l'être et de plus en plus, pour présider aux destinées d'une commune.

Resté un moment sans voix face à la réalité du nombre d'élus municipaux démissionnaires, ne serait-ce que dans notre bourbonnais, je peux vous assurer que depuis, j'ai retrouvé la parole pour dire ô combien je les comprenais...

Sur ce plan aussi, les raisons de s'indigner ne manquent pas !

Cette transition me permet de revenir sur un terrain que nous connaissons mieux et que nous affectionnons : celui de Mariol, notre village.

Comme vous le savez j'imagine, l'année 2018 n'a pas été de tout repos pour lui, et les coups de Trafalgar nombreux. Dieu merci, ceux qui souhaitaient des tsunamis n'ont eu droit qu'à des vagues, mais parfois suffisantes pour leur mouiller la culotte ...

Sans respecter la moindre chronologie, je voudrais en premier lieu évoquer la nécessité que nous avons eu de vous convoquer aux urnes, afin de renouveler en plein été une partie du conseil municipal.

En effet, suite à un certain nombre de démissions, accidentelles pour les unes et délibérées pour les autres, il nous a fallu remplacer 6 conseillers municipaux.

Pour ce faire, j'ai confié à Sylvain Royer, qu'il me semble inutile de vous présenter, le soin de conduire une liste, chose qu'il a fait de main de maître, dans la mesure où le verdict des urnes a permis son élection ainsi que celle de ses 5 colistiers.

Aussi, permettez-moi à cet instant tout à la fois de le féliciter pour ce succès et de le remercier pour sa confiance, mais aussi à travers lui Amandine, Sandra, Emmanuelle, Jean-Luc et Jean-Philippe, qui, je peux vous l'assurer sont déjà au travail et ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour défendre les intérêts de Mariol.

Merci à vous aussi, chers administrés, qui, au travers de vos suffrages, m'avez renouvelé votre confiance et par là même reboosté dans ce mandat qui m'a été confié voilà bientôt 5 ans.

Loin d'être anecdotique, un autre événement vécu par beaucoup comme un véritable traumatisme nous a touchés au printemps dernier.
Je veux parler de la fermeture de notre boulangerie.

D'aucun diront qu'un village sans pain est un village qui meurt.

Difficile de leur donner tort. Mais au-delà du constat, pourquoi pour une fois, ne pas se poser les bonnes questions, et se demander par exemple pour quel motif étrange, ce commerce semble avoir été une des victimes expiatoires de bouleversements voulus par la démocratie locale...

Je sais et partage votre attachement à nos commerces.

Aussi est-il de notre devoir à tous de dépasser les querelles de clocher et les considérations partisans pour les faire vivre. C'est là une contribution que nous devons à notre commune, pour peu que nous l'aimions autant que nous voulons bien le dire...

Ce n'est pas quand les rideaux de fer seront irrémédiablement baissés qu'il faudra gémir et regretter le bon temps.

Babette, Alain et Magali.... Tenez bon et gardez vos vitrines éclairées !... Mariol a plus que jamais besoin de vous...

Qu'il me soit donné, au passage, de vous prodiguer les mêmes recommandations en ce qui concerne nos artisans, nos entrepreneurs et bien sûr nos agriculteurs.
Ne pouvant les saluer individuellement, ils savent cependant combien grandes sont l'estime et la considération que j'ai pour eux.

Par leurs activités respectives, eux aussi sont pour notre territoire une richesse en terme de service de proximité, mais également une des mailles essentielles de notre tissu économique...

L'économie.... Parlons-en !

Nul besoin de faire mystère que 2018 aura été pour nos finances un bien long chemin de croix.

La récurrence de la baisse des dotations de l'Etat, 50.000 € sur les 2 dernières années, a mis notre trésorerie dans une situation plus que délicate.

Ce manque à gagner, ajouté à l'absence totale de revenus quels qu'ils soient, nous a posé beaucoup de problèmes pour parvenir à élaborer un budget équilibré.

Sous la pression de l'administration qui dans ce genre de situation sait se manifester avec diligence, nous n'avons eu d'autres choix que de voter une hausse substantielle des taux d'imposition communaux.

Bien loin d'être populaire, cette mesure est totalement assumée.

Dans le contexte économique qui est le nôtre, elle était notre épée de Damoclès au terme de presque vingt années sans augmentation, si ce n'est quelques réévaluations indicées sur l'inflation.

Peut-être était-ce une erreur de nos prédécesseurs... La pilule aurait sans doute été moins amère aujourd'hui, mais les échéances électorales moins sereines aussi... !

Considérant qu'il était illogique de demander un tel effort aux seuls administrés, j'ai souhaité, cette année, et avec l'aval de mon conseil, ne pas attribuer de subventions aux associations. Ces dernières jouissant en outre gratuitement et toute l'année de l'occupation des locaux communaux, chauffage et éclairage compris.

Vu le contexte, il me semblait incongru de leur redistribuer cet argent sachant qu'il nous ferait cruellement défaut pour boucler le budget de fonctionnement.

J'avoue avoir eu la faiblesse de croire que les responsables d'association auraient compris ce qui me semblait être un geste de solidarité avec les contribuables mariolais et une juste répartition de l'effort entre tous...

Mal m'en a pris, puisque certains d'entre eux à ce moment-là, n'eurent de cesse de me clouer au pilori, enfonçant même le clou quand j'eus le malheur, lors du dernier conseil de l'année, de demander l'octroi d'une subvention exceptionnelle pour l'amicale du corps des Sapeurs-Pompiers de St Yorre, dans lequel soit dit au passage, plusieurs de nos administrés servent avec dévouement et abnégation.

J'avais cru un temps, dans ma naïveté, que les associations se devaient d'être les forces vives d'un village, en osmose avec son maire et le conseil municipal.

Les différentes péripéties vécues depuis 2014 prouvent qu'il devait être écrit que Mariol serait l'exception qui confirmerait la règle !

Un ancien président de la république l'avait dit : « *Les emmerdements, ça volent toujours en escadrille* ».

Je vous confirme que l'escadrille est bien passée par Mariol en 2018, puisque nous avons également été condamnés par le tribunal administratif à verser 17.300 € à un

ancien agent de la commune, suite à une plainte déposée de sa part devant le défenseur des droits.

Cette affaire appartenant maintenant au passé, je n'y reviendrai pas, si ce n'est pour reconnaître que bien souvent, et contre toute attente, c'est de l'intérieur que vient le danger...

Ainsi et pour toutes ces raisons, nos possibilités financières ont été considérablement réduites, ce qui explique que certains de nos projets qui vous avaient été présentés dans la dernière édition du bulletin municipal n'aient pas été menés à leur terme ou fassent l'objet d'ajournements.

D'où une certaine frustration bien légitime, particulièrement pour les différentes commissions municipales qui avaient travaillé sur les dossiers s'y rapportant.

Malgré tout, nous pouvons nous enorgueillir que, partout où nous sommes intervenus, nous avons toujours fait au mieux afin de conjuguer modernisation, rationalisation et économie.

Ainsi je ne reviendrai pas plus que nécessaire sur les travaux de voirie qui, entre autres, nous ont permis de finaliser la réfection du pont des Breuilles et l'installation d'une passerelle piétonnière. Après une longue attente, l'aménagement du chemin des Plans est lui aussi terminé, tout comme les finitions et la végétalisation de la route de Calville. La rue des Audins, quant à elle, a fait l'objet d'une cure de jouvence par la pose d'un revêtement bicouche.

A chaque fois, et avec la coopération des entreprises partenaires, nous nous sommes attachés à penser ces travaux intelligemment.

Aussi, que ce soit en surface ou sous la chaussée, chaque intervention a donné lieu à une coordination technique, afin de gérer la mise en conformité, l'alimentation en eau potable, l'assainissement, le pluvial, ainsi que l'enfouissement des réseaux électriques et d'éclairage public.

Au niveau de l'école et de la mairie, l'occultation des fenêtres a pu être réalisée, répondant ainsi aux préconisations des plans Vigipirate et anti-intrusion.

Dans les réalisations diverses, nous avons remis en état un des portails du cimetière, et comme nous l'avions promis en cette année du centenaire de la grande guerre, apposé sur chacune des tombes de nos poilus mariolais la plaque commémorative du souvenir français.

Je terminerai cette rétrospective de l'année 2018 par un bref mot sur notre école qui, à ce jour, lutte toujours pour maintenir ses effectifs.

Ayant subi l'an dernier la fermeture d'une classe, faisons le vœu puisque c'est l'époque, que l'accroissement présent et à venir de notre population nous permette d'espérer sa réouverture dans les meilleurs délais.

A noter également qu'après consultation du conseil d'école sur les rythmes scolaires, l'assemblée municipale a voté, comme le lui permettaient les pouvoirs publics, le retour à la semaine de 4 jours.

Le législateur ne s'étant pas engagé à reconduire les aides publiques relative aux Temps d'Activités Périscolaires, il devenait problématique pour la commune d'en assumer la charge financière afférente.

Bien conscient cependant que cette formule n'est pas la plus adaptée aux parents à qui se pose le problème de la garde du mercredi, nous avons décidé de maintenir un accueil périscolaire ce jour-là jusqu'à 13H30, avec repas de midi.

Or, force est de constater que la fréquentation du dit mercredi reste très faible, voire même quasi nulle à l'heure du repas.

Il nous faudra par conséquent revoir cette gestion, ce qui explique qu'une réflexion soit actuellement en cours avec l'ensemble des intervenants concernés.

Vous le comprendrez aisément, pour 2019 l'heure n'est donc pas aux emballements.

J'ai en effet à cœur, qu'avant toutes choses, les finances de Mariol aient retrouvé des couleurs et que jamais d'éventuels successeurs ne puissent nous qualifier de fossoyeurs d'argent public.

Quoi qu'il en soit, un minimum de moyens sera consacré à des investissements pour lesquels je m'étais engagé ou qui nous sont imposés par la législation en vigueur, même si sur ce dernier point, une part de négociation reste toujours possible.

Ainsi, dès que possible, la réfection du marquage au sol de nos rues sera réalisée, en parallèle à une révision plus rationnelle du plan de circulation. Je suis de ceux qui se disent qu'avoir 37 panneaux de signalisation routière dans un bourg comme le notre, n'est pas forcément gage de sécurité, au-delà de toute considération esthétique.

Puisque nous parlons sécurité, je souhaite également que nous aménagions les accotements de la route de la Maison Blanche, afin que nos collégiens puissent se rendre à l'arrêt de bus sans courir le moindre risque, chose non évidente en cette période de l'année où leurs départs comme leurs retours se font de nuit.

C'est dans le même souci qu'il nous faudra dans les meilleurs délais, remplacer les garde-corps du pont sur le Darot en aval du château afin d'offrir les garanties nécessaires aux automobilistes comme aux piétons.

Au niveau patrimonial et comme je l'avais promis l'an dernier à la même époque, nous procéderons au remplacement de la croix sans laquelle la place de la Croix Pardon n'aurait plus lieu d'être.

En terme de voirie, notre priorité sera la réfection du chemin de la Croze ainsi que la mise en sécurité du pont du « Petit Chassagne », et ce dès que l'étude de Vichy Communauté sur le Darot sera validée.

Nous nous attacherons également à réaliser, dans un délai raisonnable, la jonction entre le croisement des 4 chemins et la rue des Guillemottes, ainsi que la portion de rue entre la route de Calville et les Tureaux.

Pour information et à l'adresse des riverains concernés, je me dois également de préciser qu'une rencontre a eu lieu avec un responsable du SICTOM, afin que soit envisagée une solution permettant aux camions de ramassage des ordures ménagères de pouvoir accéder aux impasses sans avoir à effectuer de marche arrière, le tout dans une constante recherche de sécurité optimum.

Comme vous le savez certainement, la législation nous impose la mise aux normes des bâtiments publics en terme d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les choses sont actuellement bien engagées puisque des projets sont dans les tuyaux en ce qui concerne la mairie, la maison des associations et l'église.

Des aménagements seront également réalisés au niveau de la voie publique, afin de répondre aux besoins de certains de nos administrés.

Enfin et pour terminer, dans le domaine de l'immobilier communal, je souhaite proposer à mon conseil de reconduire le contrat de location des bâtiments de l'ancienne entreprise Poulain, repoussant par là-même leur acquisition en 2020.

Après un an d'utilisation, il est aujourd'hui indéniable que ce genre de structure, si longtemps souhaitée, répond aux besoins des services techniques municipaux.

Je n'abandonne pas non plus le projet qui était le nôtre d'acheter l'ancienne maison Galetti entre l'église et la boulangerie, persuadé que l'acquisition de foncier est un moyen capable d'une part de créer une activité qui bien entendu reste à définir, et d'autre part de compenser pour partie les baisses des revenus communaux .

Pour être complet, je me dois d'ajouter que le centre hospitalier Jacques Lacarin nous a informés il y a peu de temps, qu'il ne serait plus en mesure de nous livrer les repas de la cantine scolaire à compter de ce mois de janvier.

Malgré tout, nous avons pu signer avec lui un avenant qui prolonge cette prestation jusqu'en juin prochain, et ce sans augmentation du coût des repas.

Acculés à la nécessité de rechercher une solution de remplacement, nous nous sommes donc tournés vers le collège Victor-Hugo de St Yorre, qui a accepté de nous fournir les 35 repas quotidiens qui nous sont nécessaires.

La mise en place de ce service doit être finalisée en ces premiers jours de 2019.

Vous l'avez compris, avec toute mon énergie et toutes mes convictions, malgré les obstacles et les désillusions, j'entends plus que jamais, avec une volonté affirmée, poursuivre les objectifs que je me suis assignés, avec le soutien de mon conseil et votre approbation.

2019 nous tend les bras.

Alors, avec dynamisme et engagement, soyons tous acteurs d'une année utile à notre village.

Donnons toutes leurs chances à nos projets.
Restons mobilisés pour servir l'intérêt général.

Kennedy disait : « *Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années* ».

Au-delà des remerciements que je souhaite adresser à chacune et chacun de vous, ici présents ce matin, je voudrais cette année et de façon plus particulière, exprimer ma gratitude à Catherine et Virginie, nos précieuses secrétaires de mairie, à Joël et Joël, nos Dupont des services techniques, à Odile, travailleuse de l'ombre au service de notre bien-être, ainsi qu'à nos deux Sandrine et à Manon, veilleuses attentionnées de notre jeune génération.

A vous comme à eux tous, et avant de lever le verre de l'amitié, je voudrais souhaiter, en mon nom et au nom de mon conseil, une belle et bonne année.

Dans un an j'en suis sûr vous serez de nouveau là. Je vous y donne en tout cas dès aujourd'hui rendez-vous pour les derniers vœux de notre mandat.

Je sais par avance que les sirènes électorales chanteront déjà. Reste à savoir lesquels d'entre nous tomberont sous le charme sachant que comme le disait Camus : « *La vraie générosité envers l'avenir consiste à beaucoup donner au présent* ».

D'ici là ayez de grands projets pour vous mais aussi pour les autres.

Partagez des souvenirs forts avec les êtres qui vous sont chers.

Soyez rayonnants de bonheur et de santé.

Belle et douce année 2019.

Je vous remercie de votre attention, et que vive Mariol.